

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 21 juin 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**2016 V 181** Vœu relatif à la réalisation d'un audit de la gestion et du fonctionnement de Paris-Habitat.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant les dernières révélations concernant de graves dysfonctionnements dans la gestion de la régie de travaux de Paris-Habitat qui auraient donné lieu à de lourdes surfacturations de travaux et d'achat de matériels coûteux ;

Considérant qu'à la suite de cette nouvelle affaire la Maire de Paris a demandé qu'une enquête interne soit diligentée afin de faire « très rapidement la lumière sur l'ensemble de ces faits et clarifier les responsabilités » ;

Considérant que la Maire de Paris a également précisé que « la justice devra être saisie si les faits constatés le nécessitent » ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Florence BERTHOUT et des élus du Groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

Il soit réalisé par un organisme extérieur un audit de la gestion et du fonctionnement de Paris-Habitat et de sa régie.